



FEDERATION FRANCAISE DE TIR A L'ARC
COMITE REGIONAL NOUVELLE AQUITAINE DE TIR A L'ARC



TROPHEE DES MIXTES

CALENDRIER DES EPREUVES

En salle le 17 MARS 2019 à SOUMOULOU

En extérieur le 18 MAI 2019 à HAGETMAU

Finales à CHENNEVIERES le 29 et 30 JUIN 2019

PROGRAMME DE LA JOURNEE DU 18 MAI 2019

Accueil et greffe 13h30

Echauffement (2 volées) 14h00

Début des tirs 14h20

Fin des qualifications 15h15

Pause— constitution des poules

Match de poules 15h45

BIG SHOOT OFF 16h45

Résultats 17h30



Inscriptions et renseignements :

Avant le 15 mai 2019 par mail : genetirarc40@gmail.com Voir bulletin joint.

Buvette.

Arbitres : Geneviève TESSEDRE -

Récompenses :

Les 1ère équipes de chaque catégorie se verront récompensées par le département, les 2ème et 3ème seront par le club organisateur.

Règlement :

Une équipe est composée d'une femme et d'un homme de la même catégorie (cf tableau ci-dessous) et du même club. Règlement complet : <https://www.ffta.fr/pratiquer/decouvrir-et-pratiquer/trophee-des-mixtes>

EN EXTERIEUR

1ere année de licence / 30 m / blason de 80

Arcs classiques / 50 m / blason de 122

Arcs à poulies / 50 m / blason de 122

Arcs nus / 30 m / blason de 80



Inscriptions à renvoyer à ARC'GETMAU

Mail : genetirarc40@gmail.com

Tel : 06.03.09.27.13

Inscriptions avant le 15 mai 2019.

Tarif : 10 euros par équipe.

Club :

Tel :

Nom du responsable :

A noter : **Composition des équipes d'une manche à l'autre** : le trophée départemental étant support de « qualification » au trophée national des mixtes, si, dans une catégorie, un club ne présente qu'une seule équipe, la composition de celle-ci pourra différer d'une manche à l'autre. En revanche, si le club est représenté par plusieurs équipes, alors la composition de celles-ci ne devra pas changer.

Nom Prénom Femme	N° de licence	Nom Prénom Homme	N° de licence	1er an- née	Arcs clas- siques	Arcs à poulies	Arcs nus